



# Prestations et tarifs 2026

Tous les contrats comprennent l'alimentation, l'hébergement et la surveillance en fonction du type de contrat choisi.

## Ecurie

- Contrat box-paddock: Cheval au box et sortie (sans protection) 2 heures par jours en paddock selon conditions météorologiques, 4 fois par semaine minimum. Accès aux installations de travail (carrières, zone technique).
- Contrat pré : Cheval en troupeau et défermé des postérieurs. Couvertures interdites. Accès aux installations de travail (carrières, zone technique).
- Accueil temporaire box-paddock chevaux en transit/concours...séjour de moins d'une semaine

## Poulinières

- Contrat poulinière : Poulinière gérée en troupeau et présente toute la durée de la gestation sur le site de l'EARL, rentrée au box la nuit en période hivernale et au moment du poulinaige pour mise en surveillance. Le poulain sous la mère ne fait pas l'objet de facturation en plus du contrat de sa mère, hormis cas particulier (poulain orphelin, poulain en soin, ...). L'acte de poulinaige fait l'objet d'une prime en sus.
- Contrat poulinière à la journée en box et paddock : Poulinière présente temporairement en période de poulinaige ou de reproduction avec une gestion en box et paddock individuel. L'acte de poulinaige fait l'objet d'une prime en sus.
- Contrat poulinière à la journée : Poulinière présente temporairement en période de poulinaige ou de reproduction avec une gestion en paddock individuel. L'acte de poulinaige fait l'objet d'une prime en sus.
- Pour les poulinières venant spécifiquement pour de l'insémination ou de la collecte d'embryon ou du suivi gynécologique, une prime d'écurie sera facturée.

## Elevage

- Contrat d'élevage : Cheval gérée en troupeau présent toute l'année sur le site de l'EARL.
- Contrat convalescence : Prestation en fonction des soins apportés.
- Contrat d'élevage accueil temporaire paddock : Cheval en paddock individuel toute la journée.
- Contrat d'élevage accueil temporaire box-paddock : Cheval en paddock individuel option rentré au box.

	Tarifs	HT	TVA	TTC
<b>Ecurie</b>	Box + paddock avec utilisation des installations	386,97 €		<b>430,00 €</b>
	Pré en troupeau avec utilisation des installations	251,82 €		<b>280,00 €</b>
	Accueil temporaire au box + paddock Transit/concours (€/jour)	20,84 €	20%	<b>25,00 €</b>
<b>Poulinières</b>	Poulinière à l'année (€/mois)	232,23 €	5,50%	<b>245,00 €</b>
	Poulinière temporaire box/paddock (€/jour)	14,50 €	5,50%	<b>15,30 €</b>
	Poulinière poney temporaire box/paddock (€/jour)	13,50 €	5,50%	<b>14,24 €</b>
	Prime de poulinaige (y compris Colotest) sérums facturés prix coûtant	255,92 €	5,50%	<b>270,00 €</b>
	IAF - Insémination en semence fraîche	120,00 €	5,50%	<b>126,60 €</b>
	IAR - Insémination en semence réfrigérée	180,00 €	5,50%	<b>189,90 €</b>
	IAC - Insémination en semence congelée IAC	220,00 €	5,50%	<b>232,10 €</b>
	IAP - Insémination en profonde (4< paillettes par chaleur)	Nous consulter		
	Prime d'écurie pour les juments à l'IA ou en suivi gynécologique ou en collecte d'embryon	47,39 €	5,50%	<b>50,00 €</b>
<b>Élevage</b>	Pré + foin + compléments en troupeau (€/mois)	204,16 €	20%	<b>245,00 €</b>
	Poulain de l'année jusqu'à fin avril	204,16 €	20%	<b>245,00 €</b>
	Contrat convalescence A partir de €/jour	14,50 €	20%	<b>17,40 €</b>
	Accueil temporaire au paddock sans utilisation des installations de travail (€/jour)	12,00 €	20%	<b>14,40 €</b>
	Accueil temporaire au box + paddock sans utilisation des installations de travail (€/jour)	14,50 €	20%	<b>17,40 €</b>
<b>Autres prestations</b>	Frais de transport (€/km)	1,00 €	20%	<b>1,20 €</b>
	Frais de transport pour les chevaux en contrat sur l'élevage (€/km)	0,83 €	20%	<b>1,00 €</b>
	Forfait transport vers clinique de Monfort à St Saturnin (pour les chevaux à l'élevage)	25,00 €	20%	<b>30,00 €</b>
	Accès aux installations sportives chevaux extérieurs (€/trimestre/cheval)	94,78 €	5,50%	<b>100,00 €</b>
	Accès aux installations sportives chevaux extérieurs (€/séance/cheval)	11,38 €	5,50%	<b>12,00 €</b>